

**COMPTE-RENDU DE SEANCE**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT**

**-Réunion du 28 mars 2014-**

**Sous la présidence de M. Jean-Baptiste PIERRE, Maire de la commune de SOMMANT,**

**Etaient présents :** MM. Fabrice Pacaut, Sylvain Labille, Aurélien Fajardie, Sake de Boer, Cyrille Garnier, Mmes Amélie Guinamard, Véronique Poirier, Florence Barnay.

**Absents :**

**Excusées :** Mmes Audrey Nectoux, Valérie Saleur.

**Secrétaire de la séance :** M. Sake de Boer

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- Procède à l'élection du Maire : est élu M. Jean-Baptiste PIERRE.
- Décide de fixer à un le nombre des adjoints au Maire de la commune.
- Procède à l'élection de l'adjoint : est élue Mme POIRIER Véronique.
- Décide de voter l'indemnité maximale au Maire ainsi qu'à l'Adjoint.
- Décide de nommer 3 conseillers municipaux délégués : M. Fabrice Pacaut, Mme Florence Barnay, Audrey Nectoux.
- Décide d'attribuer une indemnité de fonction aux Conseillers Municipaux délégués.
- Procède à l'élection des délégués du Parc du Morvan, soit
  - \*Titulaire : Mme Amélie Guinamard
  - \*Suppléante : Mme Audrey Nectoux

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

**Le Maire,**



**Les Adjoints,**

manque A. Fajardie

**Les Conseillers,**